Sommaire 🗷

P1 : Edito, Brèves.
P2 et P3 : Éducation
Nationale et Ge République
P4 : Européenne 2024,
désert médical,
Constituante Chilienne.

En bref... 🗷

C'est pas Versailles ici...
32 000€ par personne et 160 invités pour ce dîner, et cette pub télé diffusée en permanence pour faire des économies d'énergie...

Transports scolaires:

il manque 5000 chauffeurs scolaires pour cette rentrée et de nombreuses familles ont pu s'en rendre compte dans nos communes de MLO.

Mégabassines: le 3 octobre, le tribunal de Poitiers a annulé les 15 projets de la région de Sainte Soline. Il est grand temps que le gouvernement reconnaisse la nécessité d'un moratoire immédiat et cesse de réprimer le mouvement de défense de l'eau.

RSA France Travail accouche d'une obligation d'activité de 15 heures hebdomadaires, assortie de sanctions en cas de manquements. La chasse aux pauvres continue dans notre pays.

Rentrée parlementaire

Nouveau 49.3 déclenchée par E. Borne pour le projet de loi de programmation des finances. Le douzième depuis mai 2022. L'éxécutif contraint le parlement. Tout va bien dans notre démocratie

Punaises de lit Le débat s'invite à l'Assemblée nationale après le signalement de ces insectes dans plusieurs cinémas, trains ou métros. La presse étrangère s'alarme des punaises de lit avant les JO 2024.

Covid le retour Avec l'arrivée de l'automne, les infections au Covid-19 sont à nouveau en augmentation dans l'hémisphère nord, et de nouveaux variants sont apparus. Les labos sont dans les starting-block pour la cinquième vaccination.

A vos masques...

Rentrée sociale :

Bruno demande!

Edito

On nous avait prédit une rentrée agitée. Nous sommes servis. L'été est passé et pas grand chose n'a évolué. Après la sortie du Président de la République sur la fin de l'abondance et de l'insouciance, les Français vont devoir se préparer au pire. Deux années de Gilets Jaunes, deux années de crise sanitaire, une querre à portée de main et désormais une inflation inégalée depuis des années... l'ambiance n'est vraiment pas au beau fixe et le moral des Français en est lourdemment impacté. Alors que notre économie repose en grande partie sur la capacité des ménages à consommer, c'est un coup de frein assez lourd qui pourrait se profiler. Ils regardent toujours leur porte-monnaie qui sonne le creux et des salaires qui sont en berne. L'inflation galopante a très peu ralenti, les prix ont explosé dans tous les domaines. Le litre d'essence est devenu plus cher qu'un litre de bière, boire ou conduire, la première solution sera la moins onéreuse. Mais Bruno Lemaire demande... il demande à tous de faire des efforts. Bien sûr, toutes ses demandes ne sont jamais suivies d'effets. La vente à perte des carburants relayée par la Bornée a fait un flop. La grande distribution a émis une fin de non-recevoir. Mais hop, Jupiter sort l'arme fatale : le chèque énergie. 100€ pour les plus mal lotis dans notre pays, soit 8,33€ par mois. Juste de quoi aller de son garage jusqu'au portail et revenir. Notre Charlot 49.3 est trop bon, lui qui rince la galerie (des glaces) à 6 270 000€ pour la venue de Charles III à Versailles. La rentrée était aussi scolaire. Gaby le magnifique avait sorti un contre-feu pour masquer tous les dysfonctionnements dans l'éducation nationale : l'abaya. Tous les médias mainstream se sont vite emparés de ce non-sujet. Ça n'a pas caché longtemps les problématiques réelles des profs. Cette année, plus de 3100 postes sont non pourvus aux concours d'enseignants dans notre pays. Les restos du cœur eux aussi sont en difficulté. L'association a communiqué qu'elle allait réduire le nombre de ses bénéficiaires d'environ 150000 personnes. Aurore Bergé a annoncé une aide de 15 millions, mais pas de bol, il y en avait déjà 10 dans les tuyaux, donc la vraie augmentation de l'aide sera de 5 millions. La famille Arnault (LVMH) s'est fendue elle aussi d'un chèque de 10 millions, amorçant toute une série de donateurs. Mais ne perdons pas de vue que la pauvreté progresse dans notre pays et que l'aide alimentaire devient le quotidien de beaucoup de Français. La ministre Olivia Grégoire propose des cours de cuisine pour lutter contre l'inflation. Nous attendons avec impatience des cours de cabanes proposées par le ministre du logement.

Après l'été caniculaire où l'on nous conseillait de bien s'hydrater on espère un hiver pas trop rigoureux, sous peine de nous remettre au tricot. Surtout que les prix du gaz et de l'électricité continuent de progresser et que cela pèse lourd dans le budget des Français. Soyons rassurés, Bruno porte des cols roulés, et surtout, Bruno demande. Nous sommes sauvés.

J.M.

Les Insoumis Z collectent pour la rentrée scolaire

Les Insoumis Moret
Seine et loing ont
organisé une collecte de
fournitures scolaires au
profit des familles les
plus défavorisées de
notre territoire. Le
produit de cette
opération a été remis au
Secours Populaire qui en
a fait la distribution.



Nous remercions les gérants des supermarchés Carrefour Market d'Écuelles et de Champagne sur Seine, ainsi que l'Intermarché de Veneux Les Sablons pour nous avoir autorisé le démarchage devant leurs magasins.
Un grand merci également aux donateurs pour leur générosité.



Éducation nationale :

UN SERVICE PUBLIC EN DANGER!

PRÈS la santé, voici un autre service public dans le viseur du gouvernement : l'éducation. De fait, nous y observons depuis de nombreuses années une dégradation généralisée des conditions de travail. Les politiques des ministres de Macron s'obstinent dans le choix irresponsable de faire des économies dans le budget de l'enseignement. La récente et ridicule diversion sur l'abaya ne peut pas cacher l'ampleur des attaques menées par le gouvernement contre le statut des enseignant(e)s dans le but de privatiser peu à peu le système scolaire, et pourquoi pas en finir tout simplement avec l'école de la République. Notre circonscription et notre département sont hélas concernés, comme d'ailleurs partout en France.

Un métier d'enseignant(e) de moins en moins attractif

La crise des recrutements est un problème croissant. Ainsi, à la rentrée de septembre 2023, 3163 postes n'ont pas été pourvus dans les concours d'enseignement, sur près de 23 800 postes. L'attractivité du métier ne permet pas de recruter suffisamment de professeur(e)s, notamment à cause des réformes des concours, des salaires gelés qui ne suivent pas l'inflation, des projets éducatifs qui ne peuvent souvent pas être financés, et des réductions de postes qui obligent beaucoup d'enseignant(e)s à être sur plusieurs établissements. Ainsi, l'académie de Créteil, à laquelle nous appartenons, proposait en Français pour le secondaire pour cette année grosso modo 2 nouveaux postes de remplacement pour 1 nouveau poste fixe. Depuis l'an dernier, le ministère recrute par « job dating » un certain nombre de professeur(e)s contractuel(le)s en tenant peu compte de leurs qualifications et de leurs compétences, laissant craindre une « uberisation » du métier. Cependant, la qualité de l'enseignement aux élèves est pourtant une exigence à laquelle l'ensemble de la population française est attaché. Le gouvernement a aussi acté que des enseignant(e)s du primaire pourraient donner des heures de soutien au collège avec une rémunération horaire inférieure à celle d'un(e) enseignant(e) du secondaire, notamment avec la mise en place d'un « pacte » enseignant qui a officiellement pour but de colmater le manque criant de personnels. De fait, les syndicats sont unanimes pour qualifier ce fameux pacte d'escroquerie. Malgré les promesses de revalorisation des salaires, le pouvoir d'achat des enseignant(e)s a considérablement diminué puisqu'il représentait 2,5 SMIC dans les années 1980 et 1,3 SMIC dans l'enseignement secondaire aujourd'hui. Un(e) enseignant(e) de primaire débute avec 1400 euros. Pire, les primes promises sont dégressives : elles diminuent au fil des années, jusqu'à disparaître totalement après 10 ans d'ancienneté. En outre, de plus en plus de missions non ou presque pas rémunérées s'additionnent au métier comme des tâches administratives et d'orientation. Selon l'INSEE, les enseignant(e)s passent près de 40 heures par semaine à travailler en moyenne, ce qui correspond grosso modo à 1 heure en présentiel et 1 heure de travail en dehors (ex : organisation des conseils de classe, les rendez-vous avec les parents, la création de contenus pédagogiques...etc.). Chez les jeunes enseignant(e)s qui débutent, c'est parfois très difficile : beaucoup jettent l'éponge. De plus, la préparation des cours et la correction des

évaluations prennent énormément de temps. Enfin, les inspections se raréfient de plus en plus, ce qui bloque l'évolution des carrières, qui sont par ailleurs soumises à des quotas d'avancement de 30%, qu'importent les qualités professionnelles des 70% restants. Par conséquent, le nombre de démissions a triplé ces dix dernières années, car le mal-être est croissant, alors que les enseignant(e)s aiment leur métier. Par ailleurs, si le passage de la retraite à 64 ans, voire 67 pour l'obtenir à taux plein, pénalise tout le monde, c'est aussi le cas pour ce métier qui nécessite de l'énergie et de la disponibilité, et beaucoup se posent des questions sur leur capacité de présence face à des classes de plus en plus chargées à ces âges-là. Cette réforme pénalise encore plus lourdement les femmes et les plus précaires qui n'ont souvent pas de carrières complètes. Notons aussi que le gouvernement promet de faire des augmentations sous forme de primes (qui ne comptent pas pour la retraite) en contrepartie d'heures supplémentaires, ce qui devrait sans surprise pénaliser en premier lieu les femmes à 80% pour pouvoir s'occuper de leur famille. Au sein des équipes, il est difficile pour les accompagnant(e)s des élèves en situation de handicap (AESH) de se mettre en grève, car cela entraînepour elles des pertes financières pour un salaire misérable. Leur mission est pourtant essentielle au bon déroulement du collège, mais leur traitement au sein de l'Education Nationale laisse à désirer. Enfin, une circulaire a indiqué récemment aux organismes de formation de prévoir dans le maximum du possible de les faire en dehors des cours, voire pendant les vacances ou le weekend, ce qui va inévitablement décourager un certain nombre d'enseignant(e)s déjà sous pression.

Des réformes structurelles qui fragilisent l'éducation de vos enfants

Beaucoup d'indicateurs montrent que les politiques éducatives en cours pénalisent le parcours scolaire de vos enfants. Par exemple, la Technologie a été supprimée cette année en Sixième. Ce n'est pas la première fois que des matières d'enseignement sont ainsi menacées comme l'Allemand ou le Latin. Cela influe sur le nombre global des heures, sur les postes qui sont supprimés alors que le nombre d'élèves par classe augmente presque partout. En Seine-et-Marne comme ailleurs, des classes sont fermées avec souvent en échange des demi-postes de remplacement provisoire, avec des titulaires de zones de remplacement (TZR) qui migrent d'un établissement à l'autre. La dotation horaire globale (DHG), c'est-à-dire le nombre total d'heures attribuées au collège, est en baisse chaque année dans la grande majorité des établissements. Au-delà du cadre du collège, l'avenir professionnel de la jeune génération est directement menacé : la réforme du lycée professionnel vise surtout à augmenter le nombre d'apprentis au niveau national, car c'est hélas une main d'œuvre bon marché pour les entreprises. Enfin, la réforme de Parcours Sup pénalise aussi l'orientation de beaucoup d'élèves puisque les établissements sont de plus en plus en concurrence.

La présence d'un(e) infirmier(e), d'un(e) assistant(e) social(e) et d'un(e) psychologue-conseiller(e) d'orientation n'est pas presque plus

RENTRÉE 2023: PÉNURIE JE PROFS...

OYEZ! OYEZ! LA RAIE PUBLIQUE FRANÇOISE RECHERCHE JE COURAGEUX LETTRES POUR INSTIRUIRE LES REJETONS DES GUEUX. CEUX-CI NE JEVRONT PAS CRAINDRE J'ÉVENTUELLES JECAPITATIONS ET AUTRES SUPPLICES JU PAL...



garantie, ce qui est très insuffisant car ces personnels sont affectés sur plusieurs établissements. C'est vraiment dommageable pour la sécurité des élèves et le besoin de certains d'entre eux de se référer à eux ou elles pour se confier, parler et penser à leur avenir. Plus grave, les métiers d'accompagnant(e)s des élèves en situation de handicap (AESH) et d'assistant(e)s d'éducation (AED) ont prochainement vocation à être fusionnés, alors que les deux métiers n'ont rien à voir. Depuis la rentrée de cette année, on demande aussi aux élèves ULIS d'être au maximum inclus dans les classes, réduisant les cours particuliers de ces enfants en très grande difficulté.

Un environnement scolaire qui partout se dégrade peu à peu

Par ailleurs, n'oublions pas d'ajouter que si des incidents, dégradations et incivilités se multiplient parfois dans les établissements, ils sont souvent liés souvent au nombre insuffisant d'assistant(e)s d'éducation (AED) en vie scolaire, car les coupes budgétaires limitent hélas partout le personnel.

Pour conclure, cette situation complexe laisse craindre prochainement un burn out de la profession : c'est très inquiétant. Certes, des équipes ne baissent pas les bras, comme dans l'école primaire de Vernou-la-Celle-sur-Seine, où l'équipe enseignante, associée avec les associations de parents d'élèves et les syndicats par une mobilisation exceptionnelle ont réussi à éviter la fermeture d'une classe! L'éducation est un droit fondamental inscrit dans la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen et dans notre Constitution. Mais soyons lucides : dans les années qui viennent, tout dépendra de la capacité de la population et des enseignants à résister et à défendre ses droits.

6^{ème} République

LA CONSTITUANTE : CHANGER DE RÉPUBLIQUE POUR FAIRE PLACE AU PEUPLE

Les derniers évènements ont montré que la 5° République est à bout de souffle. Elle a montré ses faiblesses en permettant au président actuel de fonctionner avec des conseils de sécurité et décret sans utiliser les institutions notamment l'Assemblée nationale où se discute les lois et de fonctionner comme une monarchie présidentielle. Entre 2 élections les citoyens ne sont jamais entendus et respectés.

La crise sanitaire que nous traversons a mis en lumière la pratique du pouvoir la plus solitaire depuis des décennies. Le Parlement a été piétiné pendant tout le quinquennat. Toutes les armes anti parlementaires ont été utilisées. Il n'y a jamais eu autant de répression des mouvements sociaux notamment concernant les gilets jaunes. La colère des citoyens grandit face à une crise démocratique sans précédent.

Nous avons besoin de mesures d'urgence car aujourd'hui la France a changé. Les institutions doivent changer aussi.

Si nous avons la majorité À l'Assemblée nationale ou au moins 186 députés, nous publierons un décret convoquant un référendum demandant au peuple s'il souhaite refonder la constitution en convoquant une assemblée constituante chargée d'en rédiger une nouvelle. Pour cela nous invoquerons l'article 11 De la Constitution de 1793 qui dit : l'initiative de la révision de la Constitution appartient concurremment au président de la République sur proposition du Premier ministre et aux membres du Parlement.

CELA SE FERA AVEC UNE QUESTION CLAIRE ET NETTE : VOULEZ-VOUS UNE NOUVELLE CONSTITUTION ÉLABORÉE PAR UNE ASSEMBLÉE CONSTITUANTE ?

Le projet de loi, soumis à un référendum, précisera comment les futur.e.s constituant.e.s seront désigné.e.s et comment elles et ils travailleront ; et garantit aussi le mode de validation démocratique.

Les constituant.e.s sont composé.e.s pour partie de citoyen.ne.s tiré.e.s au sort et une partie des élu.e.s. Elles ils devront être à l'image du peuple. La parité homme femme sera garantie. Aucun.ne parlementaire passé.e ou présent.e ne pourra siéger dans l'assemblée constituante et les membres de l'assemblée constituante ne pourront se porter candidat aux élections suivant l'adoption de la nouvelle constitution.

COMMENT RÉCOLTER LA PAROLE DE TOUTES ET TOUS ?

Les municipalités seront chargées d'animer le débat constituant des **cahiers de doléances** ou le peuple pourra s'exprimer. Ils seront ensuite remontés et étudiés par les constituantes et constituants et non simplement conservées dans les archives nationales comme ce fut le cas au début du 1^{er} mandat de Macron.

Des forums citoyens seront organisés dans les communes avec l'appui d'outils fournis par la commission nationale du débat public qui sera une autorité indépendante. Des caravanes de la Constituante sillonneront le pays pour les recueillir la parole et les attentes des citoyens citoyennes.

Chaque personne vivant en France pourra y participer et les débats publics diffusés et les comptes rendus consultables.

La Constituante s'appuiera sur les CCAS les associations de lutte contre l'exclusion les acteurs de l'éducation populaire les MJC les centres sociaux.

La nouvelle constitution ne pourra entrer en vigueur qu'à l'issue d'un **référendum d'approbation** chaque citoyen.ne pourra se prononcer sur cette nouvelle constitution. En cas de refus l'assemblée constituante devra revoir sa copie. Cela évacue tout risque d'accaparement du processus démocratique.

PROPOSITIONS: Nous proposerons que Notre 6º République garantisse la souveraineté populaire : nous proposons que toute modification de la Constitution ou adoption d'un nouveau traité, notamment européen, soit soumis à référendum.

Le Référendum d'initiative citoyenne (RIC), comme demandé par les Gilets jaunes, permettra à des citoyennes réunissant suffisamment de signatures de proposer, d'abroger une loi, de modifier la Constitution ou de révoquer des élu-es. Donc un RIC en toute matière.

La nouvelle constitution devra consacrer la règle verte selon laquelle on ne prélève pas davantage à la nature que ce qu'elle est en état de reconstituer.

Elle protégera par sa constitution les biens communs de l'humanité essentiels à la survie humaine que sont : l'eau, l'air, les forêts, l'alimentation, le vivant, la santé, l'énergie, Elle consacrera aussi de nouveaux droits civiques collectifs et individuels comme la liberté de choisir sa vie et donc à disposer de soi-même en toute circonstance, elle garantira aussi le droit fondamental à une justice équitable.

A.B.

ou le danger de la dépolitisation du peuple et la manipulation des medias



Après le coup d'état contre Salvador Allende au Chili, a été crée un cadre institutionnel qui, plus tard, dans la démocratie, s'est transformé en développement d'un régime néolibéral. En 1980 une constitution a été mise en place par le dictateur Augusto Pinochet.

Le contenu du document, en vigeur actuellement, laisse dans des mains privées l'éducation, la santé, l'accès à l'eau, etc, octroie un grand pouvoir aux militaires et prévoit des verrous pour éviter les possibles tentatives de réforme. Malgré cela, le retour de la démocratie a été amendé plusieurs fois, la plus importante celle du 2005 sous le gouvernement de Ricardo Lagos. Cependant, le manque de droits des citoyens est toujours un aspect très critiqué.

Les manisfestations de 2019 obligent le gouvernement de Sébastian Piñera a accepter l'organisation d'une convention constituante. S'organise donc un processus constituant par une convention élue par le peuple qui devrait préparer pendant 9 mois un projet soumis à référendum.

Les 15 et 16 mai 2021 ont été organisées des élections, mais avec 60% d'abstention. Majoritairement les abstentionnistes sont des électeurs de droite qui ont été appelés par les partis de droite a ne pas participer pour boycotter l'élection.

64% des députés élus sont indépendants non affiliés à un parti politique mais se considèrent avec une sensibilité « de gauche », parmi eux des gens appartenant à des mouvements populaires, des associations, des indépendants et des peuples originaires.

Depuis le début, les travaux de la constituante ont été sabotés, commençant par ne pas leur donner un lieu pour siéger. Malgré toutes les difficultés, la constituante produit un texte constitutionnel inédit très innovant et progressiste, octroyant des libertés et des droits fondamentaux, bien que sans parvenir à toucher certains aspects fondamentaux du cadre politique et économique, mais c'est toujours mieux que la constitution précédente.

Pendant les travaux de la constituante, Gabriel Boric candidat de gauche modérée remporte l'élection présidentielle le 20 décembre 2021. C'est son gouvernement qui devra organiser le référendum.

Le projet de texte constitutionnel est presenté à la population, mais une certaine incertitude est générée quant à la manière dont cela sera mis en œuvre. Il se déclenche alors une campagne de désinformation dans les médias orchestrée par les secteurs de droite pour discréditer la nouvelle constitution. Les arguments sont souvent ridicules : « le pays deviendra comme le Vénézuela! » (une phrase très utilisée en Amérique latine pour attaquer toute politique de gauche), « les indiens mapuches vont contrôler le pays! », « on changera le nom du pays et le drapeau! », la propriété privée disparaitra!, la fiscalité sera excessive!

L'effort de la droite et des secteurs conservateurs porte ses fruits : le texte est rejeté par référendum par la population chilienne par plus de 61% des votes le 4 septembre 2022. Beaucoup d'abstentionnistes de mai 2021 sont venus pour voter contre. On constate par des interviews que beaucoup de gens qui ont voté contre n'avaient même pas lu le texte proposé et avaient juste suivi la propagande médiatique. Il faut dire aussi qu'au Chili une bonne partie de la population a intégré la pensée néolibérale après 50 ans de bourrage de crâne dans l'éducation et par les médias.

Boric se trouve dans une crise politique et son gouvernement a cherché une solution, mais très différente de celle de 2021. Le 7 mai 2023 a eu lieu l'élection obligatoire d'un Conseil constitutionnel. La liste des candidats au Conseil constitutionnel est non ouverte à la population et contrôlée par les partis politiques. L'élection est remportée par l'extrême droite à 35%, la droite à 21% et avec 20% de votes nuls. L'ensemble de partis de gauche a fait uniquement 29%.

Ce Conseil constitutionnel évaluera un projet de constitution qui sera presenté par un « comité de 24 experts constitutionalistes » qui a été mis en place par le pouvoir législatif. Reste à savoir quels sont les critères qu'ont utilisé les députés et sénateurs pour déterminer les compétences d'expertise en matière constitutionnelle de ces 24 personnes.

Ont collaboré à ce numéro : Christophe, David, Guillaume, Marc, Jean-Marc, Arthur, José Manuel, Angélique.

Pour recevoir La piqure de rappel, pour soutenir ou participer aux actions de La France Insoumise, transmettez votre courriel à :

insoumisud77@gmail.com

Page Facebook: Insoumis Seine et Loing

Désert médical en Seine-et Marne

Sur le plan de l'offre de santé, les dernières études statistiques officielles placent la Seine-et-Marne en 98° position (sur 101 départements). Certaines zones du territoire sont sinistrées avec des manques de médecins généralistes et de médecins spécialistes. Les échéances de rendez-vous s'allongent et les services d'urgences s'éloignent et saturent.

Le gouvernement trouve de l'argent pour augmenter les dotations militaires mais organise à contrario la pénurie dans le domaine de la santé en accentuant la part du privé et les professionnels du secteur 2 avec les dépassements d'honoraires.

Le député-maire de Fontainebleau Frédéric Valletoux (groupe Renaissance) a été désigné rapporteur d'un projet de loi sur les déserts



médicaux qui doit passer en seconde lecture au Sénat. Il faut que la Seine-et-Marne se voit attribuer des moyens supplémentaires pour répondre aux besoins de la population. Sur ce thème, plusieurs organisations syndicales départementales vont organiser le samedi 25 novembre 2023 un rassemblement devant l'hôpital de Melun pour faire pression sur les décideurs.

Élections européenne 2024 : Appel pour une liste unie de la NUPES



L'heure est grave face à Macron et Le Pen. Aucun argument sérieux sur le fond politique ou électoral n'existe pour ne pas faire une liste de la NUPES aux élections européennes de 2024 : 84% des électeurs de gauche veulent une telle liste.

Nous savons l'importance de l'union et de sa dynamique pour toutes les prochaines élections, européennes, municipales, présidentielles et législatives.

Sachons nous respecter pour nous rassembler, afin de lever les réticences. L'union fait la force, ce n'est pas la force qui fait l'union, c'est la conviction, l'absolu respect des uns et des autres, et la certitude que c'est l'interêt commun du vivant, des salariés, de toutes les gauches sociales et écologistes.

Ne nous laissons pas diviser ni opposer par ceux qui ne cesseront de le faire pendant des mois de campagne électorale s'il y a quatre listes ou plus. c'est l'interêt durable de la gauche, de ses électrices et électeurs de bâtir un front commun, en 2024 comme en 2026 et 2027. Il n'y a pas « deux gauches irréconciliables » : écartons ce qui nous sépare et choisissons ce qui nous unit. Le « programme partagé » est déjà écrit, développé, signé sur les sujets européens. Il est aisément perfectible dans les mois à venir.

Les 166 propositions des mouvements de jeunesse ouvrent la voie à cette union.

C'est grâce à l'unité en défense des retraites que les confédérations et fédérations syndicales ont pu mobiliser et redonner l'espoir.

Au Parlement européen, de 2019 à ce jour, nos élus sortants ont déjà voté ensemble plus de 80% des textes.

La proposition que la tête de liste soit issue des écologistes et qu'il soit tenu compte des scrutins précédents est une bonne méthode. Cela assurera une meilleure représentation de toutes les composantes. Mécaniquement, avec la division il y aurait moins de député.e.s. Ce serait un mauvais message entraînant dépit et abstention. Avec l'unité, il y aura une réelle dynamique qui placera la liste unique en tête.

Nous savons par expérience et conviction que l'union est une nécessité. Nous savons comment se concrétiserait sur le terrain l'arrivée au pouvoir de l'extrême-droite.

Nous invitons à signer massivement cet appel afin de matérialiser l'opinion des électrices et électeurs de gauche pour convaincre les dirigeant.e.s. des partis et mouvements de se rencontrer, de discuter pour aboutir à cette liste commune.